

Réponse municipale à l'interpellation de la Conseillère Rebecca Joly :
«Où en est le tram ?»

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Sur la base des renseignements qui lui ont été fournis par le Responsable de l'entité Grands Projets des tl, la Municipalité répond comme suit à l'interpellation de Madame la Conseillère Rebecca Joly : «Où en est le tram ?», déposée et lue au Conseil communal du 5 mars 2018.

1. *Est-ce que les travaux de tram Renens-Gare - Lausanne-Flon (t1) et du bus à haut niveau de service (BHNS) Prélaz-les-Roses - Saint-François pourront débiter malgré la décision du TAF concernant la rampe Vigie-Gonin ? Comment la Municipalité entend-elle influencer le canton et les tl afin de commencer les travaux le plus vite possible ?*

Suite à l'arrêt du TAF, des recours ont effectivement été déposés auprès du TF. Parmi ceux-ci, certains sont assortis d'une demande d'effet suspensif sur l'ensemble du tracé du tramway. Cependant, les tl ont adressé au TF une opposition partielle à la demande d'effet suspensif, afin de pouvoir commencer des travaux à l'Ouest du tracé, sur le territoire de la Commune de Renens.

2. *En cas de recours devant le TF, quelle est la position de la Municipalité, notamment en tant que membre du conseil d'administration des tl, sur une éventuelle demande d'effet suspensif permettant de suspendre l'application de la décision du TAF sur les éléments qui ne seraient pas attaqués, comme la validation du projet de tram, et ainsi de commencer sans délai le chantier du tram ?*

Voir réponse ci-dessus.

La Municipalité est impliquée dans les choix liés au projet, en partenariat avec le Canton, les autres communes concernées et des tl. En ce sens, la Municipalité s'associe aux décisions prises s'agissant de l'opposition partielle à la demande de l'effet suspensif.

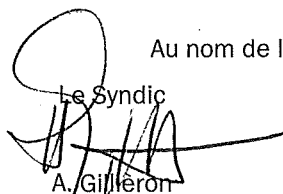
3. *Vu la saturation actuelle des transports publics entre le centre-ville de Lausanne et l'Ouest lausannois, quelles sont les mesures envisagées à plus court terme par la Municipalité de Prilly et éventuellement les autres municipalités du district au sein de SDOL pour soulager les usagers ?*

Dans l'attente de la mise en service du tram, une nouvelle offre sur la ligne 17 aux heures de pointe sera mise en service d'ici la fin 2018. Celle-ci permettra une augmentation de capacité en remplaçant le petit carrousel de la ligne 17 (Georgette - Renens 14 avril) exploité à 10 minutes par une nouvelle ligne 19 (Chauderon - Renens 14 avril) exploitée à 7.5 minutes. Le grand carrousel de la ligne 17 (Georgette - Croix-Péage) sera quant à lui maintenu à 10 minutes. Ces deux lignes seront exploitées par des autobus thermiques, climatisés et à plancher bas, ce qui améliorera le confort et rendra plus facile les échanges voyageurs aux arrêts. L'évolution de la fréquentation est suivie automatiquement par un système de comptages au-dessus des portes, ce qui permettra d'augmenter le cas échéant la cadence de la future ligne 19 jusqu'à la mise en service du tram. La ligne 18 est également très chargée. Le matin, on observe un départ en moyenne toutes les 5 minutes du Flon entre 7h30 et 8h00. Des réflexions sont engagées actuellement pour là aussi mettre en place de nouvelles offres tenant compte à la fois de l'augmentation nécessaire de capacité avant la mise en service du tram, et d'autre part des impacts qu'aura le chantier du tram sur le tronçon Port-Franc - Flon. Ces études seront finalisées au 2^{ème} semestre 2018.

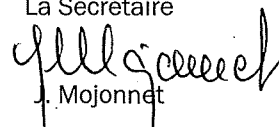
Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse municipale à l'interpellation de Madame la Conseillère Rebecca Joly : «Où en est le tram ?»

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 mai 2018.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gilléron

La Secrétaire


J. Mojonnet

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 18 juin 2018.